Le Reflet de St-Liboire

● Revue d'information regroupant tous les organismes de St-Liboire ●

RAPPEL
LECTURE COMPTEUR D'EAU

Pour ceux qui ont reçu un **avis de lecture du compteur d'eau** et qui ne nous l'ont pas encore fait parvenir, il serait important de nous faire parvenir la lecture le plus tôt possible. **Cette lecture est importante car elle permet de facturer votre consommation annuelle**, si nous ne recevons pas la lecture nous devrons vous facturer suivant **une estimation**.

Vous pouvez faire parvenir la lecture par courriel à reception@municipalite.st-liboire.qc.ca ou encore en laissant un message dans la boîte vocale au 450 793-2811 poste 2121.

Volume 32 No. 9 Septembre 2016

LA VIE À ST-LIBOIRE

SEPTEMBRE 2016

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Lundi	26	19 h 30	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » Jardiner sans courbature – Mélanie Gauthier	Salle des Chevaliers de Colomb 1655, rang St-Édouard Saint-Liboire

OCTOBRE 2016

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	4	20 h	Session du Conseil Municipal	Hôtel de ville
Mercredi	5	19 h	Heure du conte – ½ heure	Bibliothèque
Samedi	8	11 h 30	Journée internationale des aînés	Hôtel de ville – Salle Jean XXIII
Lundi	10	CONGÉ ACTION DE GRÂCES		
Vendredi	14	19 h 30	Bingo des Chevaliers de Colomb	Salle des Chevaliers de Colomb
Dimanche	23	11 h	Brunch Fabrique Saint-Liboire	Salle des Chevaliers de Colomb
Lundi	24	19 h 30	Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » La conservation des plantes à l'automne – Réal Dumoulin	Salle municipale 1384, rue Principale Saint-Valérien-de-Milton
Vendredi	28	19 h	Comité des Aînés – Pétanque atout	Domaine Saint-Liboire 123, rue Gabriel
Lundi	31	HALLOWEEN - 16 h À 19 h		

INFORMATIONS CONCERNANT LA MUNCIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE
Courriel ; admin@municipalite.st-liboire.qc.ca
Site internet : www.muncipalite.st-liboire.qc.ca

Hôtel de ville **450 793-2811**
21, place Mauriac
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi **FERMÉ**

Bibliothèque municipale **450 793-4751**
Responsable Madame Julie Girouard
Heures d'ouverture :

Lundi	8 h à 12 h	13 h à 16 h	18 h 30	à 20 h 30
Mardi	8 h à 12 h		19 h	à 20 h 30
Mercredi	10 h à 12 h	13 h à 16 h	19 h	à 20 h 30
		13 h à 16 h		

Loisirs de St-Liboire inc. **450 793-4825**
Responsable Francine Dion
Site internet : www.loisirsdestliboire.ca **Ligne info patinoire 450 793-4688**

Heures d'ouverture : Mardi **et** jeudi 9 h à 12 h

MEMBRES DU CONSEIL
Monsieur Denis Chabot, maire 450 793-2717

Guylaine Morin Siège numéro 1	450 793-3176	Johanne Grégoire Siège numéro 2	
Yves Winter Siège numéro 3	450 793-4718	Nadine Lavallée Siège numéro 4	450 793-3054
Claude Vadnais Siège numéro 5	450 793-4333	Nicolas Proulx Siège numéro 6	450 793-3169

Séance du Conseil Premier mardi de chaque mois, 20 h
Exception en janvier et au mois d'août le 2e mardi à 20 h

EMPLOYÉS MUNICIPAUX – ADMINISTRATION

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christiane Messier
Adjointe à la direction générale

Louise Rajotte
Adjointe-administrative

Janie Rondeau
Inspecteur en bâtiment

Monic Guérin
Réceptionniste

EMPLOYÉS MUNICIPAUX – TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Laplante
Directeur des travaux publics
450 278-2811

Karl Pelchat & Charles Gaucher
Employés de voirie

Patricia Perrazo Ratto
Traitement des eaux

Veuillez noter que la Municipalité ne se tient pas responsable en cas d'erreur de publication ou des commentaires publiés par les différents intervenants.

Municipalité de Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

LECTURE ANNUELLE DES COMPTEURS D'EAU

Comme à chaque année, le temps est venu de faire la lecture des compteurs d'eau et par la présente, vous êtes avisés que **les employés municipaux** sont autorisés à accéder à votre propriété pour procéder à cette lecture. Cette visite débutera en août et pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain.

AFIN DE FACILITER SON TRAVAIL, VOTRE COLLABORATION EST DEMANDÉE.

Il est très important que votre **compteur d'eau soit accessible en tout temps**, mais surtout durant la période ci-dessus mentionnée ou même plus tard, selon la température.

Nous vous demandons également de respecter les **consignes suivantes** :

- Assurez-vous qu'aucune clôture ne bloque l'accès à votre propriété;
- Veuillez enlever tout obstacle bloquant l'accès à votre compteur d'eau;
- Vérifiez qu'aucun chien ne nuise au travail de lecture – gardez-le attaché;
- Si vous savez que **l'accès est impossible**, veuillez nous en aviser en téléphonant au **450 793-2811, au poste 2121** ou par courriel à reception@municipalite.st-liboire.qc.ca pour nous transmettre la lecture de votre compteur. En soirée, vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

Nous vous remercions de votre collaboration car elle fera **économiser un temps précieux dont vous assumez les frais par vos taxes.**

DONNÉ À SAINT-LIBOIRE, CE 24 AOÛT 2016

France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

21, Place Mauriac, C.P. 120, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél.: (450) 793-2811 Télécopieur: (450) 793-4428
admin@municipalite.st-liboire.qc.ca

Municipalité de Saint-Liboire

AVIS

À LA POPULATION CONCERNANT LA NUMÉROTATION, L'AFFICHAGE ET L'INSTALLATION DES PLAQUES DE NUMÉROS CIVIQUES

Le conseil municipal de Saint-Liboire demande la collaboration de tous les résidents du **noyau villageois** afin de rendre visible leur plaque de numéro civique. En effet, la Municipalité a procédé à l'installation de plaques de numéros civiques dans son secteur campagne et souhaite ardemment que le secteur village coopère à rendre visible leurs numéros civiques.

Voici donc un extrait de règlement sur la numérotation… qui énonce :
Si la maison ou le bâtiment est situé au village … les numéros civiques doivent être installés par le propriétaire sur la façade principale de la maison ou du bâtiment à une distance maximale de 1 m (36 pouces) de la porte principale, mais jamais sur un arbre, un poteau de galerie, une roche, une pierre ou un bac à ordures.

Nonobstant le paragraphe précédent, les numéros civiques peuvent être apposés sur un support à la condition que le bâtiment ne soit pas visible du chemin à cause de la topographie du terrain, de l'aménagement paysager ou de la végétation.

De plus, les chiffres auront une dimension entre 7,7 et 8,9 centimètres (3 à 3,5 pouces) lorsque ces derniers se trouvent à 15 m et moins de la voie de circulation et d'au moins 152 mm (6 pouces) lorsqu'ils se trouvent à plus de 15 m de la voie de circulation.

N'oubliez pas que la municipalité souhaite ardemment votre collaboration et ce, dans l'unique but d'éviter la recherche d'adresse car lorsqu'une urgence survient, le temps perdu pour chercher peut coûter de précieuses secondes et dans certains cas la vie. La vie tient parfois à quelques minutes!

France Desjardins, **GMA**
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Au nom du Conseil Municipal de Saint-Liboire
2016-09-06

Le mot des inspecteurs

Bande de protection des fossés de chemin

On constate, en cette période de l'année, beaucoup de travaux dans les champs. Je profite de l'occasion pour rappeler à tous les agriculteurs qu'une bande de protection minimale de 1 mètre mesurée sur le replat de talus des fossés de chemin doit être respectée pour tous les terrains dont l'usage est la culture du sol à une fin agricole. De plus, les dispositions relatives aux rives s'appliquent aussi en tout temps. Ces dispositions ont été établies dans le but de protéger l'environnement et de réduire les coûts d'entretien de ces structures hydriques. Nous comptons donc sur votre entière collaboration pour assurer le respect de ces dispositions

---

Abri d'auto temporaire

Selon le règlement de zonage, il est permis d'installer un abri d'auto temporaire entre le **1er octobre** et *le 1er mai*. Après cette date, l'armature et le recouvrement devront être enlevés totalement.

L'abri d'auto temporaire doit être distant de 2,5 mètres (8 pieds) de l'emprise de la rue et de 0,5 mètre d'une ligne latérale de lot. Sur les lots de coin, une distance minimale de 3 mètres (9,9 pieds) de l'emprise doit être observée pour les premiers 15 mètres (49,2 pieds) afin de ne pas nuire à la visibilité et au déblaiement de la neige.

Nous comptons sur votre entière collaboration.

Règlement régional relatif à la protection des boisés

Dans le but de protéger les boisés de la région Maskoutaine, la MRC des Maskoutains a adopté le 13 avril 2005 un règlement qui encadre l'abattage d'arbres sur l'ensemble de son territoire.

Donc, depuis le 21 avril 2005, date de l'entrée en vigueur du règlement, plusieurs travaux doivent faire l'objet préalable d'un permis....renseignez-vous auprès de Madame Janie Rondeau au bureau municipal ou auprès de Monsieur Pascal Simard, à la MRC des Maskoutains au 450 774-3141.

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE
21, Place Mauriac
450-793-4751

Nouvelles acquisitions

Romans adultes

La promesse des Gélinas 1, 2, 3, 4
Une nuit, je dormirai seule dans la forêt / Wilhelmy, Pascale
Crossfire. 5, Exalte-moi / Day, Sylvia
Zut! j'ai raté mon gâteau / L'Italien, Annie
Une mariée de trop / Vianey, Louise
Baiser à Manhattan / Messier, Kim
180 jours et des poussières / Marcotte, Julie

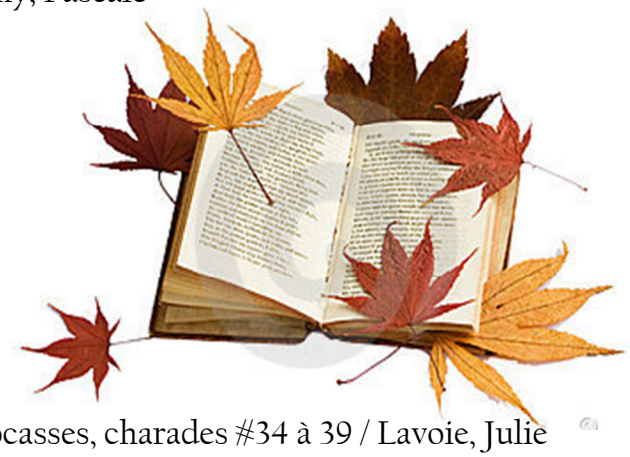

Documentaires adultes

Documentaires jeunes

100 blagues! Et plus blagues et devinettes, faits cocasses, charades #34 à 39 / Lavoie, Julie

Albums

Girafe a des lunettes / Benjamin, A.H.
Petit lion veut jouer! / Jones, Amy
Bonne nuit, mon ourson / Joyce, Melanie
Le vilain lapin / Joyce, Melanie
Le plus rapide des poissons / Styring, David
C'est la rentrée! / Pelletier, Dominique

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE
450-793-4751

L'heure du conte vous sera à nouveau racontée, tous les premiers mercredis du mois à 19 h, **à partir d'octobre**, sauf exception.

Nancy nous revient après quelques mois à câliner son nouveau-né.

Nous lui offrons toutes nos félicitations pour le petit dernier!

BUREAU MUNICIPAL

FERMÉ

LUNDI LE

10 OCTOBRE 2016

JOUR DE

L'ACTION DE GRÂCES

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION
EXERCICE FINANCIER 2017

Prenez note que le rôle d'évaluation pour l'**année 2017** sera déposé au bureau municipal, au courant du mois de septembre 2016. Toute personne intéressée peut le consulter en se présentant au Bureau municipal situé au 21, place Mauriac à Saint-Liboire, aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

Vous pouvez aussi faire la demande en téléphonant au numéro 450 793-2811 poste 2121.

LES LOISIRS DE ST-LIBOIRE INC.

Changement d'horaire

Le bureau des Loisirs de St-Liboire
change d'horaire pour l'automne.

Dès le 19 septembre 2016

Heures d'ouverture :

mardi et jeudi de 9 h à 12 h

Important!!!

LES LOISIRS DE ST-LIBOIRE INC.

RAPPEL

IMPORTANT

Chandails de soccer et de dek hockey à rapporter

Vous pouvez les rapporter en tout temps au secrétariat des Loisirs. (Du lundi au jeudi de 9 h à 16 h; téléphonez au 450 793-4825 avant de vous déplacer). Si cet horaire ne vous convient pas; vous pouvez déposer les chandails en tout temps dans la boîte aux lettres extérieure près des portes vitrées du bureau municipal.

S.V.P., veuillez identifier les chandails rapportés.

N.B. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2016 pour rapporter les chandails. Par la suite nous encaisserons les chèques de dépôt au montant de 50$.

Merci de votre collaboration!

COMITÉ DES AÎNÉS

VOITURAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Le service a effectué cinq (5) voiturages et accompagnements au cours du mois de juin 2015. Un grand merci aux bénévoles qui assurent ce service.

ATTENTION : Pour profiter du service, une journée ou deux avant l'événement composez le numéro **450 793-2811 poste 2121.**

ACTIVITÉS À VENIR
AU DOMAINE ST-LIBOIRE À 19 h

Vendredi 28 octobre 2016: PÉTANQUE ATOUT

Vendredi 25 novembre 2016 : MUSIQUE ET « TIRE » DE LA STE-CATHERINE

CHI-KUNG

L'activité de gymnastique douce : « Chi-Kung » donnée l'an passé par M. Jolicoeur reviendra cet automne.

Début de l'activité : 27 septembre pour une durée de 10 semaines

Coût : 90 $ pour les **dix semaines si payés au début** ou
10 $ l'activité **si payés à chaque présence**.

Bienvenu à toutes et tous

ÉPLUCHETTE DE MAÏS

M
E
R
C
I

- Une soixantaine d'aînés(es) ont participé à cette activité. Merci de votre présence.
- **De gros, gros mercis :**
- Aux membres du Conseil municipal (M. Chabot et M. Winter) qui ont joué les chefs en faisant rôtir pains et saucisses.
- Aux membres du Comité des aînés pour leur implication, leur participation et leur aide.
- Au Marché Tradition pour son implication depuis le début de cette activité.
- À M. Bernard Benoît pour le prêt de son chapiteau et ses délicieuses salades.

VOYAGE 2016

Cinquante personnes se sont inscrites à cette activité.
MERCI À TOUTES ET TOUS.

Au nom du comité, *Raymond Tardif*

Aînés

La Municipalité de Saint-Liboire dans le cadre de sa politique MADA est fière de souligner la ***journée internationale des aînés*** *en invitant les aînés résidant* ***de plus de 60 ans*** *à un midi buffet le* ***8 octobre 2016****.*

Ce samedi midi buffet se veut des plus simples, ce sera l'occasion de fraterniser entre aînés. Le comité de la Politique de la famille en profitera pour vous présenter les membres du sous-comité aînés. Nous en profiterons aussi pour vous faire connaître le plan d'action MADA et où nous en sommes rendus avec ce plan d'action. Lors de cette rencontre, la Municipalité effectuera un sondage afin de bien préparer le futur pour les aînés de Saint-Liboire.

Votre présence est très importante pour nous et pour la communauté de Saint-Liboire

Nous vous demandons de confirmer votre présence avant le 29 septembre en téléphonant à la municipalité au 450 793-2811 poste 2121.

C'est donc un rendez-vous

Samedi 8 octobre 2016
11 h 30
Sous-sol de l'hôtel de ville (salle Jean XXIII)

CENTRE
DE SOUTIEN ET DE SERVICES
AIDANTS/AÎNÉS
959, rue des Cascades, St-Hyacinthe 450 418-2101 – info@cssaa.ca – www.cssaa.ca

NOS SERVICES

SERVICES D'APPELS POUR LA PRISE DE MÉDICAMENTS

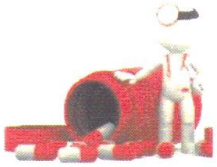

C'est un service d'appels automatisés ayant pour but de rappeler au client qu'il est le temps, pour lui, de prendre ses médicaments. Les médecins et les différents intervenants des CLSC déplorent le manque de constance dans la prise des médicaments chez les patients et plus spécifiquement, chez les personnes âgées. Peu importe le nombre d'appels requis chaque jour (1 à 5 fois) nous effectuons les appels aussi souvent que prescrit. Un service offert 7 jours/7 incluant les jours fériés.

ACCOMPAGNEMENT – TRANSPORT

Le service d'accompagnement/transport désire répondre à tous les types de besoins pour des rendez-vous médicaux ou autres. Un seul critère : la capacité du client à effectuer ses déplacements seul ou avec un minimum d'aide. Pour un rendez-vous médical, pour un traitement à Saint-Hyacinthe ou à l'extérieur, pour un rendez-vous avec un psychologue, un optométriste ou autre, notre service d'accompagnement/transport répond à tous les besoins, et ce, 7 jours/7, à l'exception des jours fériés.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles accompagnateurs aux transports

HALTE-RÉPIT

Dans le but d'offrir un temps d'arrêt à l'aidant, le Centre offre un service de Halte-Répit pour les personnes en perte d'autonomie de tous âges : Collation incluse
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Bloc 1 : 9 h à 12 h
Bloc 2 : 13 h à 16 h
Coût : 15 $ + tx par bloc
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour la journée, 9 h à 16 h
Coût : 35 $ + tx (dîner non inclus)

SOUTIEN INDIVIDUEL

Un service de soutien individuel est offert à la clientèle du Centre. Téléphonez pour prendre rendez-vous avec un de nos intervenants.
Coût : 25 $ de l'heure + tx
Sur rendez-vous seulement.

GROUPE DE SOUTIEN AIDANTS (HOMME-FEMME)

Mercredi 19 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
Animateur : Martin Côté

GROUPE DE SOUTIEN TSA

Trouble du spectre de l'autisme (Gratuit)
Mardi le 25 octobre de 18 h 30 à 20 h 30
Animateur : Martin Côté

CENTRE
DE SOUTIEN ET DE SERVICES
AIDANTS/AÎNÉS
959, rue des Cascades, St-Hyacinthe 450 418-2101 – info@cssaa.ca – www.cssaa.ca

ATELIERS • CONFÉRENCES • FORMATIONS • RENCONTRES

Pour vous inscrire ou pour plus de détails communiquer avec nous

ATELIER – L'AFFIRMATION DE SOI

Les jeudis du 29 septembre au 27 octobre
Session de jour (13 h à 15 h 30)
Coût : 55 $ + tx
Animateurs : Martin Côté et Guylaine Pothier

ATELIER – L'ESTIME DE SOI

Les mercredis du 19 octobre au 7 décembre
Session de jour (13 h à 15 h 30)
Session de soir (18 h 30 à 21 h)
Coût : 90 $ + tx
Animatrice : Sylvie Grimard

ATELIER – ANXIÉTÉ / PEURS

Les lundis du 24 octobre au 12 décembre
Session de jour (13 h à 15 h 30)
Session de soir (18 h 30 à 21 h)
Coût : 90 $ + tx
Animateurs : Martin Côté et Guylaine Pothier

CONFÉRENCE – LE BUDGET

Lundi 26 septembre de 13 h à 15 h (Gratuit)
Formateur : M. André Brodeur
CA de la firme BDG-CPA

CONFÉRENCE – AÎNÉ-AVISÉ

Mercredi 12 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
Formateurs : Bénévole de la FADOQ
et Karine Picard policière

CONFÉRENCE – L'APNÉE DU SOMMEIL

Lundi 3 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
En collaboration avec la COOP des p'tits soins

CONFÉRENCE – LES TRANSFERTS

Vendredi 21 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
En collaboration avec la COOP des p'tits soins

CONFÉRENCE – LE DÉLIRIUM/ LE DÉLIRE/LES HALLUCINATIONS

Mardi le 25 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
En collaboration avec la Société Alzheimer

RENCONTRE – DÉMYSTIFIONS L'ÉGO

Jeudi 22 septembre
13 h à 15 h ou de 18 h 30 à 20 h 30
Coût : 5 $ + tx
Animateur : Martin Côté

RENCONTRE – CESSER D'ÊTRE PRISONNIER DE VOS PEURS

Mercredi 5 octobre
13 h à 15 h ou de 18 h 30 à 20 h 30
Coût : 5 $ + tx
Animateur : Martin Côté

RENCONTRE – LE CHOIX • AVONS-NOUS TOUJOURS LE CHOIX ?

Lundi 17 octobre
13 h à 15 h ou de 18 h 30 à 20 h 30
Coût : 5 $ + tx
Animateur : Martin Côté

CAUSERIE – COMMENT DÉVELOPPER SA CRÉATIVITÉ

Vendredi 28 octobre de 13 h à 15 h (Gratuit)
Animatrices bénévoles : Mme Lise Brodeur
Mme Nicole Desrosiers

Le Centre de Soutien et de Services Aidants/Aînés offre de la formation et des services à tous les adultes de 18 ans et plus.

St-Liboire en Fête

Bonjour à vous tous,

Encore une fois cette année cette journée du 18 juin 2016 fut couronnée de succès. Les Matinées Gourmandes, une nouveauté pour cette année, furent appréciées de tous, parions que nous répèterons l'expérience l'an prochain. La randonnée à vélo, les jeux gonflables, les artisans, le méchoui, l'animation, etc tout était presque parfait, la perfection n'existant pas en ce monde.

Merci à tous les visiteurs, merci pour votre participation, merci de votre joie de vivre et de votre respect, vous avez été plus de 700 à fouler le Parc des Bénévoles cette journée-là.

Merci aux membres du comité organisateur, merci aux nombreux bénévoles lors de la journée vous avez été plus de 40.

Merci à nos nombreux commanditaires et partenaires sans vous cette fête ne pourrait avoir lieu, vous permettez au comité organisateur de faire une fête aux attentes des Liboirois et Liboiroises. Plus de 66 % du budget de cet évènement provient de nos commanditaires et partenaires ainsi que de la vente que nous effectuons lors de cette journée (bar, moitié/moitié, vélo et méchoui).

Le comité organisateur est déjà à travailler à l'édition de 2017 qui se tiendra le 17 juin. Nous sommes toujours à l'affut de nouvelles idées et le comité est aussi ouvert aux personnes qui voudraient s'impliquer, vous n'avez qu'à communiquer votre nom et vos coordonnées en téléphonant au 450 793-2811 poste 2121 (Municipalité de Saint-Liboire)

Encore une fois merci à tous et à l'année prochaine le 17 juin 2017.

Yves Winter
Coordonnateur St-Liboire en Fête

Saint-Liboire en Fête
est possible grâce à tous ses précieux partenaires.

PLATINE

Dominic Lemay

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Desjardins
Caisse du Plateau maskoutain

Party Tente
Location de chapiteaux
Tables · Chaises · Planchers
Pour toutes occasions
Événements privés et corporatifs
Mariages
www.partytente.com

Service courtois et efficace
Propriétaire Guy Laperle
bureau: 450-793-4570
cell: 450-278-3394

Denis Chabot

1856 SAINT-LIBOIRE FIERTÉ et HARMONIE

OR

FERME 1000 PATTES

LES LOISIRS DE ST-LIBOIRE inc.

ARGENT

Chantal Soucy députée Saint-Hyacinthe
Ferme Burnbrae
Les Constructions Richard Deslandes
Marché Tradition Sylvain Martel
Olymel
Promutuel Bagot
Traiteur Patrick Benoit
William Houde Ltée

BRONZE

Distribution Godro
Eau Bio Santé
Excavation Sylvain Plante
Excavation Laflamme et Ménard inc.
Farinart
Fromagerie St-Guillaume
Pharmacie Nicolas Borri
Resto Pub Le Lib
St-Hubert Express
Tim Hortons
TRB 95 inc.

Autres partenaires

Carrière Acton Vale Ltée
Drainage Lazure inc.
Forage Marc Langelier
Garage Luc Meunier
Garage Lucien Ménard
Maison E. Phaneuf et Fils Ltée
Remorquage Laurin

Merci à vous tous!

Comité organisateur

Nancy Asselin-Lépine
Sylvain Belval
Jean-François Chagnon
Nadine Lavallée
Martine Bachand
Jacinthe Bonin
Bernard Cloutier
Gilles St-Onge
Germain Beauregard
Denis Chabot
Steeve Desjardins
Yves Winter

Besoin de transport ?

À tout âge, on peut avoir besoin de transport pour les études postsecondaires, les loisirs, le magasinage, aller visiter la famille ou tout autre motif…

La MRC des Maskoutains offre le transport collectif régional. Ce service est offert à la population par les places disponibles dans les véhicules de transport adapté sur l'ensemble du territoire. En partenariat avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, le transport collectif utilise également des places disponibles en transport scolaire, pour votre municipalité.

Qui peut utiliser le transport collectif?

Toute personne résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains qui a besoin de se déplacer et qui n'est pas admissible au transport adapté peut utiliser le transport collectif régional. Il faut cependant avoir rempli un formulaire d'inscription pour utiliser le service. Le traitement du dossier par la MRC des Maskoutains est gratuit.

Fonctionnement :

Le transport collectif fonctionne par des points d'embarquement et de débarquement appelés « points de chute » ou chemin faisant si le véhicule passe près de votre domicile.

Le service offre une desserte de base garantie du lundi au vendredi, avec un aller le matin et un retour en après-midi. D'autres possibilités peuvent s'offrir à vous en demi-journée du lundi au vendredi, ainsi que le samedi et le dimanche, lorsque l'achalandage le permet.

Le coût d'utilisation est applicable selon la zone de desserte et varie entre 3,50 $ et 4,50 $.

Passe écolo :

La MRC est partenaire de la Passe écolo. Ce projet permet aux étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe d'utiliser sans frais ce service dans le cadre de leurs études.

Téléphone : 450 774-3173

Courriel : tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca

La Moisson Maskoutaine
2540, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 1W2
Téléphone : 450 261-1110 / Télécopieur 450 261-1120
courriel : info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca
Site web : www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca
Facebook : La Moisson Maskoutaine

Appel aux jardiniers et aux producteurs maraîchers

Chaque année la belle saison apporte fruits et légumes en abondance. Que vous soyez jardiniers amateurs ou producteurs maraîchers, si vous avez un surplus de ces belles récoltes, en petite ou en grande quantité, nous vous invitons à les donner à ***La Moisson Maskoutaine****,*
2540 rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe.

Des personnes et familles en difficulté, des organismes d'entraide humanitaire de la région maskoutaine et des groupes de cuisine collective profiteront de cette nourriture généreusement offerte.

Dans le but de mieux vous servir, il serait préférable de venir porter vos dons sur les heures d'exploitation de ***La Moisson Maskoutaine****, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez téléphoner à* ***La Moisson Maskoutaine*** *au 450 261-1110. Il nous fera plaisir de vous répondre.*

MRC des Maskoutains — Un monde à votre mesure

Desjardins

Concours photos de la rivière Noire

Saison estivale

Le concours photographique passe à la troisième étape ! Le concours concerne maintenant la saison estivale. Le but de ce concours est de mettre en valeur la rivière Noire, découvrir son environnement afin de favoriser sa conservation et donner le goût d'améliorer son état. Le concours est ouvert à tous, à l'exception des membres du jury. Les photographies peuvent représenter les beautés de la rivière Noire et les situations déplorables à dénoncer et à améliorer. Pour vous inspirer, vous pouvez consulter le site http://bernardvaliquette.weebly.com/yamaskart-2013.html.

Conditions du concours :

- Toutes les photographies présentées doivent être prises dans le secteur d'Upton, de Saint-Liboire ou de Saint-Valérien-de-Milton et la rivière Noire doit y apparaître.
- Chaque participant peut présenter un maximum de deux photographies.
- Les photographies doivent être prises en **période estivale uniquement**.
- Vous devez mentionner l'endroit où la photographie a été prise et ce qu'elle représente.
- Si des gens y figurent, il est primordial d'avoir leur consentement.
- Chaque participant au concours cède le permis de reproduire, publier et exposer en tout temps les photos.
- Les gagnants du concours seront contactés par téléphone ou par courriel.
- Il est possible d'envoyer vos photographies par courriel au inspecteur@municipalite.st-liboire.qc.ca en format électronique (pdf, jpg, bmp ou gif). Si vous souhaitez envoyer vos photographies en format papier, elles doivent correspondre au format 8'' x 10'' au minimum et vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante : 21, place Mauriac Saint-Liboire J0H 1R0. Prenez note que les photographies ne vous seront pas retournées.
- Les photographies doivent être reçues **au plus tard le 21 septembre 2016 à 16 h**.

Les Serres Beauregard inc.

- Deux prix seront remis parmi les participants au concours suite à l'analyse du comité de sélection. Le prix remis à chacun des deux lauréats est un certificat cadeau de 25 $ des **Serres Beauregard inc. situé au 135, rang Charlotte à Saint-Liboire**.

Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »
Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 26 septembre 2016 à 19 h 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb 1655, Rang St-Édouard à St-Liboire.

Votre Conférencière : Mélanie Gauthier

« Jardiner sans courbature »

Cette conférence traitera des différents aspects pouvant permettre de profiter pleinement de la belle activité qu'est le jardinage, sans en souffrir par la suite! Je traiterai d'abord de l'importance de l'échauffement avant de débuter l'activité et proposerai des mouvements à exécuter. Par la suite, les différentes postures à privilégier afin de réaliser les diverses tâches liées au jardinage seront présentées : soulèvement et transport de charges, travail en position abaissée au sol, creusage, raclage, arrachage, etc. Je parlerai aussi de certains outils et équipements adaptés pouvant faciliter la réalisation de ces activités. Je démontrerai finalement des étirements qui peuvent être faits suite à la période de jardinage. Le tout se terminera par une période de questions.

Je suis diplômée de l'Université de Montréal où j'ai obtenu mon baccalauréat en ergothérapie en 1997. J'ai aussi complété un certificat de 2e cycle à l'Université McGill en 2010. Depuis 1997, je pratique l'ergothérapie en clinique privée auprès d'une clientèle souffrant de troubles musculo-squelettiques variés (maux de dos, tendinites, fractures, entorses, etc.). Au fil des ans, j'ai fait de nombreuses formations continues dans les secteurs d'activités suivants : ergonomie, maux de dos, douleur chronique, hygiène posturale, évaluation de la conduite automobile et santé mentale.

C'est notre deuxième rencontre de la nouvelle programmation 2016-2017 et pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, il vous faut renouveler votre carte de membre. Nous avons encore cette année, une programmation des plus vivante et enrichissante, nous vous l'assurons. Parlez-en à vos amis, ils sauront vous dire merci.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, on vous y attendra avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres et 5 $ pour les non-membres. Goûter léger, prix de présence et tirages.

N'oubliez pas votre tasse! Utilisez-la à chaque conférence et courez la chance de gagner un prix de 25 $ chez IGA Benoît de St-Hyacinthe chaque mois. Une autre belle façon de protéger notre environnement en réduisant les déchets. Apportez-la, c'est un beau geste si simple à adopter!

Bienvenue à tous, amateurs de jardinage avec vos amis.

L'environnement notre passion!

Gilles Paradis, Président,
appuyé des membres du Conseil d'administration 2016-2017.
Pour informations : Tél. : 450-793-4272
sheltc@fsheq.net www.sheltc.fsheq.org

POLITIQUE DE LA FAMILLE

Bonjour à vous tous,

Ainés :

Le sous-comité des ainés continu de préparer des activités pour chaque mois, vérifiez les annonces dans le journal « Le Reflet ». M. Tardif et moi-même avons participé pendant les mois d'hiver passés et jusqu'au printemps dernier à un collectif sur la communication pour les ainés avec l'Université de Sherbrooke. Une dernière rencontre est prévu à la mi-septembre et par la suite nous verrons si nous continuerons localement avec les quatre autres municipalités membres de ce collectif, je vous en donnerai des nouvelles.

MAE (Municipalité amie des enfants) :

Nous sommes à terminer le document de demande d'accréditation, le Comité de la Politique de la famille a travaillé sur quatre actions à mettre en œuvres d'ici 3 ans. Ces quatre actions ont été acceptées par nos partenaires (loisirs, école et CPE) ainsi que par le conseil municipal. Aussitôt que nous aurons reçu notre accréditation nous vous ferons part de ces quatre projets.

Concours « Fleurons de Saint-Liboire » :

Lors de notre dernière soirée spectacle (rendez-vous du jeudi soir) nous avons divulgué les trois gagnants pour les plus belles devantures de maisons. Chaque gagnant a reçu un certificat cadeau du commerce « Les Serres Beauregard » situé sur le rang Charlotte à Saint-Liboire. Pendant les deux dernières semaines de juillet, deux juges bénévoles soit Monsieur Gilles Paradis et Madame Simone Audet ont sillonné les routes de la municipalité afin de dénicher les trois gagnants pour les « Fleurons de Saint-Liboire ». Ils étaient jugés selon des critères très stricts.

En troisième position : **Madame Diane Fournier de la rue Gabriel.**
En deuxième position : **Madame Hélène Pronovost de la rue Saint-Patrice**
En première position : **Madame Viviane Lanoie de la rue Morin**

Bien que cette année nous n'avions pas de catégorie commerciale ou institutionnelle, nous avons décidé sur recommandations des juges de décerner une mention spéciale à la Caisse Desjardins du Plateau maskoutain qui année après année a le souci de bien entretenir et de fleurir leur terrain.

Encore une fois, félicitations à nos gagnants et à l'an prochain pour le concours local des fleurons.

Merci à vous tous et au plaisir de vous rencontrer !

Yves Winter
Conseiller municipal et RQF (responsable des questions familiales)

PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINT-LIBOIRE

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche de personnes dévouées et bénévoles qui ont à cœur de venir en aide à leur communauté, si vous avez les qualités suivantes vous êtes les bienvenus à joindre notre équipe.

- Vous avez une bonne santé physique et psychologique
- Vous êtes disponible pour un quart de 12 heures de jour/soir et/ou la semaine et la fin de semaine
- Vous êtes résidant de Saint-Liboire
- Vous possédez un permis de conduire valide
- Vous être patient, calme, diplomate, courtois, réfléchi, empathique, à l'écoute, à l'affût, spontané, organisé, autonome, etc.

Les premiers répondants bénévoles, doivent obligatoirement suivre une formation initiale de 60 heures accréditée par la Régie Régionale de la Santé et suivre une recertification de 12 heures à tous les ans.

RÔLE DU PREMIER RÉPONDANT

Est de stabiliser la (les) victime(s) en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

Une nouvelle formation débutera en septembre ou octobre prochain

Si l'aventure vous intéresse contactez-nous au 450 793-4334 (boîte vocale)
ou via notre adresse courriel : serviceprst-liboire@hotmail.com

Être un premier répondant c'est avoir l'occasion de faire une différence dans la vie d'une personne…

En cas d'urgence COMPOSEZ LE 911

Quand chaque minute compte, les Premiers Répondants de St-Liboire sont là!

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Invitation à chacune et chacun !

La Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire vous convie à son brunch annuel qui se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb,
Le 23 octobre 2016, à 12 h.
Tous les paroissiens et toutes les paroissiennes de l'Unité des Semeurs y sont les bienvenus !
Invitez parents et amis à se joindre à nous !
Venez partager ce repas familial et amical !
13 ans et + : 12,00 $
5 – 12 ans : 6,00 $
0 – 4 ans : gratuit
Les billets sont disponibles en vous adressant aux membres du conseil de la Fabrique et …auprès de
Louisette 450 793-2773 Constance : 450 793-2377 Denise : 450 793-2396

N'oublions pas « La criée » !
Avez-vous des dons à offrir ????? **Merci d'être là**
Communiquez la bonne nouvelle à Constance 450 793-2377
à Denise 450 793-2396
Une occasion pour se procurer des produits bien de chez nous !

Des prix de présence et des tirages offerts par de généreux donateurs !

Ensemble, assurons la vitalité religieuse de notre communauté et veillons à l'entretien de notre église et de notre cimetière.

Les membres de la Fabrique de Saint-Liboire
Par : Denise Heine, présidente

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Grâce à votre générosité

Le conseil de la Fabrique de Saint-Liboire organise une activité de financement pour le 23 octobre 2016, à la salle des Chevaliers de Colomb.

L'église de Saint-Liboire fait partie du patrimoine et de l'histoire de Saint-Liboire. On se doit de la conserver en bon état. Les coûts d'entretien sont élevés. **Je veux participer !**

Aussi, bon nombre de paroissiens et paroissiennes désirent une animation pastorale vivante pour eux et leurs enfants. Votre participation à cette activité annuelle nous aidera à maintenir les services dans notre milieu**.**

Je veux y participer !

Lors de ce brunch annuel, nous faisons un encan de produits offerts par nos généreux donateurs et nous faisons des tirages avec les dons reçus en argent.

Nous comptons donc sur votre habituelle générosité pour faire de cette activité un véritable succès.

Merci d'être là ! Nous sommes très reconnaissants !

Communiquez avec l'une des personnes mentionnées ci-dessous :

Chanoine Yvon Alix, prêtre-modérateur
Denise Heine, présidente
Lucile Morin, animatrice de la paroisse
Michelle G. Avard, préposée à l'administration
Les marguillières :Madeleine Paré, Jacinthe Côté
Les marguilliers : Serge Desjardins, François Lalonde
Yves Taillon, Roger Dufresne

Pastorale Paroissiale

Lancement de l'année pastorale :

Lors du lancement de l'année pastorale, Mgr François Lapierre nous a proposé comme thème : **«OSONS DES COMMUNAUTÉS MISSIONNAIRES ».** Il est bon de réfléchir sur le texte où Jésus envoie les soixante-douze disciples en Mission. Nous aussi encore aujourd'hui en tant que baptisés, nous sommes appelés à travailler avec d'autres, à former des communautés missionnaires, à vivre un nouveau temps de l'Église. Je nous souhaite une Joyeuse année pastorale et missionnaire.

Catéchèse :

Dimanche le 25 septembre à la messe de 10 h 45 les catéchètes distribueront les documents aux jeunes inscrits aux différents parcours de catéchèse. Le dimanche des catéchèses est l'occasion de rendre grâce pour tous les fruits qu'elle suscite dans la vie de nos communautés et pour l'engagement des nombreux catéchètes dans cette mission indispensable à la vitalité et au développement de l'Église.

Le dimanche de la catéchèse rappelle également que tous les baptisés sont appelés à témoigner de leur expérience personnelle avec Jésus ressuscité. Soyons attentifs et attentives à cette invitation pressante que Jésus nous adresse : « Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.

Je souhaite à tous un bon cheminement de foi en catéchèse et de belles rencontres avec Jésus le Ressuscité.

Message aux grands-parents :

Vous avez vous aussi une grande mission à remplir auprès de vos petits-enfants. Je me rappelle que mes grands-parents par leurs paroles, par leur exemple m'ont appris à prier, à remercier, à m'émerveiller devant la nature, ils ne m'ont pas parlé de foi, ils me l'ont transmise. C'est le plus beau cadeau qu'ils m'ont fait. Écoutons ce que nos aînés ont vécu dans leur famille, dans leur village, dans leur paroisse, ils ont l'expérience et ils ont acquis une certaine sagesse avec le temps. Une famille qui se souvient est une famille qui a de l'avenir.

Louisette Phaneuf, prés. du C.P.P.

Église Évangélique Baptiste de
Saint-Liboire
... Une communauté pour la région
175, rue Paquette, Saint-Liboire (Québec), J0H 1R0

Encore un répondeur!

Aimez-vous les choses simples, quand ce n'est pas compliqué? Il me semble qu'aujourd'hui avec tout ce que nous savons, et toute la technologie à notre disposition, il n'y a aucune raison que les choses soient compliquées. Mais nous savons tous que ce n'est pas le cas. On entend souvent dire pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué! Je lisais ce matin cette petite réflexion écris sur Facebook par Stéphane Quéry, un artiste chrétien, et j'ai eu le goût de vous la partager. Elle contient une vérité toute simple, mais qui viendra bouleverser votre vie si vous la recevez.

« Je ne sais pas vous, mais moi je n'aime pas beaucoup les répondeurs téléphoniques durant les heures de travail... Si vous désirez ceci, faites le 1, 2, 3, 4... Certains répondeurs vont même nous dire:" Votre appel est important pour nous" Lol!!! Si j'étais si important, on me répondrait avec une voix humaine ☺ nous vivons dans un monde de communication avancée, mais personne ne veut se faire déranger ;) Est-ce que je peux vous dire aujourd'hui que le créateur du ciel, de la terre et de l'univers aime se faire déranger☺ tellement que pour rétablir la communication perdue, Il a donné son fils unique JÉSUS. Il n'y a pas de répondeur qui vous dit:" Si vous désirez parler à Pierre, Jean ou Jacques faites le 1, 2, 3... Mais un médiateur Jésus Christ qui entend le cri de nos cœurs et la voix de nos supplications. » 1 Timothée 2.5 : *En effet, il y a un seul Dieu, et de même aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme : Jésus-Christ.* (Version Semeur)

J'aimerais ajouter à cette réflexion, pourquoi se compliquer la vie pour tenter de gagner son ciel, quand celui qui a payé à votre place, Jésus, vous offre d'être le médiateur pour que vous soyez réconcilié avec le Dieu.

Pour une fois pourquoi ne pas faire simple? En passant connais-tu son numéro, c'est le Jean 3.16 : *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse pas mais ait la vie éternelle.*

Les dimanches à 10 h - **C'est une invitation!**

Sylvain Belval 450 793-4840
http : //st-liboire.weebly.com
eebstl@hotmail.com

Expo Arts

Mon arbre, ton arbre, notre collectivité.

Informations: odilealain@me.com

COMITÉ DES ARTS ET DE LA CULTURE DE SAINT-LIBOIRE

La municipalité et le Comité des arts et de la culture de Saint-Liboire vous invite au vernissage d'oeuvres réalisées par 100 citoyens d'ici.

QUAND: Dimanche le 2 octobre 2016 de 13H à 16H

OÙ: À l'Hôtel de ville, 21 Place Mauriac.

- Une surprise par enfant offerte gracieusement par les Bonbons Kel inc.
- Tirage de deux certificats cadeaux de 50$ chez Lyly Fripes
- Tirage d'un certificat cadeau de 25$ chez Les Serres Beauregard inc.
- Tirage d'un cours d'arts pour enfant offert par le Comité des arts et de la culture.
- Grignotines et breuvages offerts gratuitement sur place.

Bonbons Kel inc. — Bonbons faits à la main au Québec

Lyly Fripes — Friperie pour toute la famille

Les Serres Beauregard inc.

La MRC des Maskoutains a publié, en juillet dernier, son premier bulletin d'information Le Régional, destiné aux citoyens et aux entrepreneurs.

Regroupant des informations liées aux mandats et activités de la MRC, Le Régional vous offre une vue d'ensemble des réalisations de la MRC et de leur impact sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes du territoire. Une page dédiée au développement économique informe les entrepreneurs et entreprises de la région à propos des services, réalisations et mesures d'aide offerts par DEM (autrefois le CLD).

N'hésitez pas à vous procurer un exemplaire du Régional auprès de votre bureau municipal. C'est gratuit !

Un peu de civisme !

Ramassez les excréments de votre chien immédiatement sur les terre-pleins, routes, trottoirs publics et autres propriétés municipales, ainsi que sur toute propriété privée sur laquelle votre chien peut par mégarde se promener. Éviter de laisser votre chien « se soulager » sur la propriété de quelqu'un d'autre et dans les parcs. Lorsque vous partez avec votre animal, assurez-vous d'avoir toujours un sac ou un contenant avec vous, afin de ramasser ses matières fécales s'il y a lieu.

Votre animal doit toujours être gardé en laisse et sous surveillance. Voyez aussi à ce qu'il n'aboie pas ou qu'il ne hurle pas de façon à troubler la tranquillité de vos voisins.

35 ans de solidarité… Auprès des femmes et enfants victimes de violence

Dans le cadre des célébrations de son 35e anniversaire, La Clé sur la Porte organise un événement de sensibilisation jamais réalisé sur le territoire maskoutain.

Les comédiens de la troupe du théâtre de Chambly se déplaceront, le 24 novembre prochain, pour venir jouer la pièce de théâtre « La grenouille et le chaudron », racontant l'histoire de trois femmes victimes de violence conjugale. Cette soirée débutera avec une prestation musicale de Jorane, chanteuse et violoncelliste connue. Cet événement se fera à l'auditorium du Collège St-Maurice, au 630, rue Girouard Ouest à Saint-Hyacinthe, à 19 h.

Les billets, en prévente, sont au coût de 25 $. Pour toute information, pour réserver votre billet ou pour utiliser nos services, contactez-nous au 450 774-1843.

COLLECTE DE GROS REBUTS

SAINT-LIBOIRE
29 SEPTEMBRE 2016

La **municipalité de Saint-Liboire** désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **jeudi 29 septembre** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre **à compter de 7 h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal 450 793-2811 poste 2121.

4 ATELIERS DE FORMATION EN GESTION FINANCIÈRE

avec Céline Dallaire M.Sc, CPA, CMA de CDR Groupe-Conseil inc.

QUI EST CÉLINE DALLAIRE?

SADC
Société d'aide au développement de la collectivité
RÉGION D'ACTON

21 OCTOBRE 2016 — CHARTE COMPTABLE : « DÉBIT » / « CRÉDIT »

De 8h15 à 16h30 | 45$/pers Dîner inclus

Une charte comptable bien structurée est la base pour la compréhension et la présentation des états financiers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Comprendre l'importance du rôle joué par l'entrepreneur dans la gestion de son entreprise;
- Les décisions financières s'appuient très souvent sur des données comptables, l'entrepreneur doit :
  - » Préparer les états financiers selon une structure comprise par les lecteurs.
  - » Comprendre les écritures comptables « Débit » / « Crédit »

PRÉALABLE : AUCUN

10 JANVIER 2017 — PROCESSUS BUDGÉTAIRE ET BUDGET DE LIQUIDITÉ

De 8h15 à 16h30 | 45$/pers Dîner inclus

Le processus budgétaire permet de planifier les orientations et d'en percevoir les résultats ou du moins d'être proactif face aux résultats à atteindre. Un budget bien organisé doit être fondé sur des chiffres et des hypothèses réalistes. La formulation des prévisions de ventes aide à dresser un budget détaillé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Prévoir les revenus et les dépenses annuels, ventilés par mois;
- Déterminer un plan d'action visant la réduction des coûts;
- S'assurer d'avoir la liquidité pour couvrir les dépenses futures;
- Consolider les données budgétaires dans une base Excel

PRÉALABLES : LECTURE DES ÉTATS FINANCIERS / RATIOS FINANCIERS

9 NOVEMBRE 2016 — AM : LECTURE DES ETATS FINANCIERS / PM : RATIOS FINANCIERS

De 8h15 à 16h30 | 45$/pers Dîner inclus

AM : LA LECTURE DES ETATS FINANCIERS

La formatrice mettra l'accent sur la lecture des états financiers avec un œil de banquier. Elle discutera également de l'impact du « travail au noir » sur les états financiers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Comprendre l'importance du rôle joué par l'entrepreneur dans la gestion de son entreprise;
- Les décisions financières s'appuient très souvent sur des données comptables, l'entrepreneur doit :
  - » Comprendre la terminologie financière;
  - » Comprendre les états financiers.

PM : LES RATIOS FINANCIERS

L'analyse financière permet d'observer l'évolution de l'entreprise dans le temps par rapport à elle-même et par rapport au secteur d'industrie dans lequel elle évolue.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Par l'analyse des principaux ratios financiers, déceler les forces et les faiblesses de l'entreprise;
- Suggérer les correctifs afin de permettre à l'entreprise de rencontrer adéquatement sa mission et ses objectifs, mais également les ratios exigés pour le financement.

PRÉALABLE : CHARTE COMPTABLE

10 FÉVRIER 2017 — COÛT DE REVIENT ET PRISE DE DÉCISIONS STRATÉGIQUES

De 8h15 à 16h30 | 45$/pers Dîner inclus

Par un exercice pratique, la formatrice présentera les principales techniques du coût de revient adaptées à la petite entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Méthode pour déterminer un état sectoriel;
- Méthode pour déterminer le taux à l'heure d'un service;
- Méthode pour déterminer la marge pour les entreprises de détail;
- Stratégie pour redresser un département non rentable;
- Méthode pour créer une soumission.

PRÉALABLE : AUCUN

LES PARTICIPANTES DEVRONT OBLIGATOIREMENT APPORTER UNE CALCULATRICE OU UN PORTABLE

Prix spécial pour les 4 formations : 150$

Inscription obligatoire au **450-546-3239** ou EN LIGNE
SADC de la région d'Acton, 1545, rue Peerless, Acton Vale

LES FORMATIONS AURONT LIEU À LA SADC

Les formations sont rendues possibles grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec de la Montérégie et de la SADC de la région d'Acton

Emploi Québec Montérégie

SADC RÉGION D'ACTON

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

Une saison remarquable pour Les Matinées gourmandes en 2016!

Plus de 3 800 amateurs de produits locaux ont profité de la troisième édition des Matinées gourmandes cette année. De plus en plus populaire, l'événement mettant en vedette les produits de chez nous, organisé par la MRC des Maskoutains, a atteint ses objectifs grâce à la participation de plus de 32 producteurs, transformateurs et artisans de la région. Ces derniers estiment que l'activité leur a permis de rejoindre et de fidéliser de nombreux citoyens des municipalités rurales pendant la période estivale. L'expérience s'est avérée positive et ils ont exprimé le souhait d'être de la partie l'an prochain.

« Les Matinées gourmandes sont devenues un incontournable pour nos citoyens. Nous sommes heureux de contribuer à la vitalité économique des municipalités rurales de la MRC. Cette initiative répond bien à l'objectif de mettre en valeur les produits d'ici auprès des citoyens », a souligné Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains et maire de Saint-Bernard-de-Michaudville, où s'est tenu le dernier marché de la saison.

Les commentaires reçus de plusieurs visiteurs démontrent une très grande appréciation de l'événement. Les Matinées gourmandes constituent une excellente vitrine sur notre réalité agroalimentaire territoriale, diversifiée et innovatrice.

Cet été, les Matinées gourmandes ont été rendues possibles grâce au soutien et à la participation des 11 municipalités suivantes soit Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine, Saint-Hugues, La Présentation, Saint-Jude, Saint-Valérien-de-Milton, Saint-Pie, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Louis et Saint-Bernard-de-Michaudville.

Les Matinées gourmandes sont nées de la volonté du conseil de la MRC des Maskoutains de valoriser les produits agroalimentaires de la région et de créer un rassemblement unique au coeur des municipalités participantes.

Les principaux objectifs des Matinées gourmandes sont : offrir un lien privilégié entre le producteur et le consommateur; favoriser l'accès à un grand nombre de produits frais, diversifiés et authentiques; encourager et développer le secteur de l'agroalimentaire; soutenir les entreprises agricoles locales et régionales; dynamiser les municipalités visées en animant le marché et en créant un lieu d'échange unique pour les citoyens.

Fort du succès remporté, le projet devrait revenir dès juin 2017. La MRC des Maskoutains fera appel à tous les producteurs et transformateurs du territoire le printemps prochain.

Les Matinées gourmandes n'auraient pu voir le jour sans la participation financière du Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains et aussi grâce au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui soutient cette initiative en vertu du Programme Proximité, conformément à l'accord Canada-Québec Cultivons l'avenir.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001

C’est le moment de soumettre des projets pour les milieux ruraux!

La MRC des Maskoutains lance un nouvel appel de projets dans le cadre du Fonds de développement rural (FDR). Le conseil de la MRC encourage les organisations locales à préparer des projets pour contribuer au développement des milieux ruraux.

Les projets déposés dans le cadre du FDR doivent avoir des répercussions tangibles sur l’amélioration du milieu de vie des familles, des jeunes et des aînés des municipalités rurales de la MRC.

« Les promoteurs doivent clairement démontrer que leurs projets sont fortement soutenus par leur communauté, autant pour son implication dans la mise sur pied des différents projets que pour la concrétisation de futures initiatives porteuses pour le développement de leur milieu », a souligné le président du comité de gestion du FDR, monsieur Yves Petit, maire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Incontestable levier pour le soutien et le renforcement des milieux, le Fonds est destiné aux municipalités et autres organismes municipaux; aux organismes à but non lucratif des réseaux des loisirs, de la culture, de l’environnement, du patrimoine ou des services sociaux couvrant en tout ou en partie la MRC des Maskoutains. Ces derniers sont invités à déposer leurs projets avant le 15 octobre 2016, à 16 h. Les projets soumis doivent être basés sur les enjeux reliés à la Politique du Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains.

Les détails sur la Politique, les critères d’admissibilité et les procédures à suivre se trouvent sur le site Internet de la MRC des Maskoutains, sous l’onglet « Développement économique », au mrcmaskoutains.qc.ca

Pour plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Steve Carrière, agent de développement rural pour la MRC, à l’adresse courriel suivante : scarriere@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450 768-3005.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001

Programme RénoRégion

La MRC des Maskoutains dispose de 76 000 $ pour 2016-2017

La MRC des Maskoutains s'est vue octroyer la somme de 76 000 $ pour l'année 2016-2017 dans le cadre du programme RénoRégion, à la suite d'une entente signée avec la Société d'Habitation du Québec.

Le programme RénoRégion apporte un soutien financier aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des défectuosités majeures que présente leur résidence.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 $ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 100 000 $ ou moins.

Pour être admissibles à un taux d'aide de 95 %, les propriétaires-occupants doivent respecter certains critères dont l'un concerne le revenu annuel du ménage. Basé sur la déclaration de revenus fédérale de 2015, celui-ci ne doit pas excéder :

- 27 000 $ pour un ménage d'une personne ou un couple;
- 32 000 $ pour un ménage de deux à trois personnes;
- 37 000 $ pour un ménage de quatre à cinq personnes
- 48 000 $ pour un ménage de six personnes et plus.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés sont invités à s'adresser à la MRC des Maskoutains pour obtenir le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la SHQ, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Pour de plus amples informations, communiquez avec madame Émilie Petitclerc de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3159 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 768-3001

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains Numéro 4, septembre 2016

LE CHAUFFAGE AU BOIS

La saison des feuilles rouges, jaunes et orangées sonnera à nos portes bientôt. Les soirées fraîches seront aussi au rendez-vous.

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. D'ailleurs, c'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminée sont les plus fréquents.

L'ennemi du chauffage au bois : la créosote. C'est un dépôt formé par la fumée qui s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable.

Chauffage au bois sécuritaire

La cheminée / Le ramonage	Conseils	Les cendres
❖ Ramonage par un professionnel 1 fois par année ou à toutes les 5 cordes de bois. ❖ Automne : examiner votre cheminée à l'aide d'un miroir afin de détecter la présence d'une obstruction (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.). ❖ Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne remplaceront jamais un ramonage complet.	❖ **IMPORTANT** : 3 mm d'accumulation de créosote suffisent pour causer un incendie. ❖ Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote. ❖ Laissez entrer assez d'air dans l'appareil pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète avec moins de fumée.	❖ Jeter les cendres dans un contenant métallique, muni d'un couvercle en métal. ❖ **Conserver les cendres dehors, loin de la maison et de tout matériau combustible (les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à 5 jours).**

AVANT

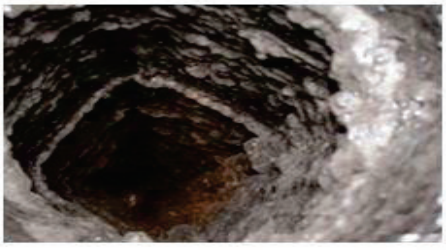

APRÈS

Le *Règlement concernant la sécurité incendie* applicable dans votre municipalité oblige les citoyens à se conformer à certaines règles, notamment les suivantes :

Ramonage de cheminées – Obligation générale *(article 12.3 du règlement)*
Toute cheminée d'un bâtiment sur laquelle est raccordé un appareil producteur de chaleur alimenté par un combustible solide doit être ramonée au moins une fois par année. Dans le cas d'un appareil alimenté par un combustible liquide, le ramonage de la cheminée doit s'effectuer au moins une fois aux deux ans.

Obligation du propriétaire ou de l'occupant d'un bâtiment *(article 12.5 du règlement)*
Le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment doit maintenir la cheminée et l'ensemble des composantes en bon état de fonctionnement.

Installation des appareils reproducteurs de chaleur et de cheminées *(article 12.4 du règlement)*
L'installation et l'entretien des appareils producteurs de chaleur et des cheminées doivent se faire par une personne qualifiée selon les normes du fabricant. Un rapport de conformité peut être demandé par l'autorité compétente.

Disposition des cendres *(article 13.2 du règlement)*
La présente disposition est applicable par le directeur.
Il est interdit de déposer des cendres sur un plancher de bois ou à proximité d'une cloison ou d'une boiserie.
Les cendres doivent être déposées dans un enclos fait de matériaux résistants au feu ou dans un réceptacle à fond surélevé incombustible, recouvert d'un couvercle incombustible. Ce récipient doit être entreposé à l'extérieur, à un minimum de 1 mètre de tout bâtiment ou de toute autre matière combustible.

Avertisseur de fumée *(article 2.5 du règlement)*
Un avertisseur de fumée fonctionnel et conforme à la norme CAN/ULC-S531-02 (avertisseur de fumée) doit être installé dans chaque logement et dans chaque chambre à coucher ne faisant pas partie d'un logement.

Avertisseur de monoxyde de carbone *(article 2.6 du règlement)*
Un avertisseur de monoxyde de carbone conforme à la norme CAN/CGA-6.19-M (avertisseur de monoxyde de carbone résidentiel) doit être installé selon les recommandations du fabricant dans les cas suivants :

a) lorsque le logement est desservi par un appareil à combustion;
b) dans tout bâtiment où un garage est directement relié à la résidence et où un véhicule ou un équipement fonctionnant à combustion est susceptible de se trouver

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé et être en état de fonctionnement dans tout bâtiment existant au moment de l'entrée en vigueur du présent règlement, et ce, au plus tard dans le mois de l'entrée en vigueur de celui-ci.

Extincteur portatif – Obligation du *propriétaire* ou *occupant* *(article 3.4 du règlement)*
Tout propriétaire ou occupant d'un bâtiment où est installé un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, doit avoir à sa disposition un extincteur portatif fonctionnel de type polyvalent (ABC), d'un volume minimal de 2,2 kg, installé près d'une issue sur le même étage.

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 6 septembre 2016, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Morin, Johanne Grégoire et Nadine Lavallée.

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.
Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-09-245

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 12 « divers » ouvert.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2016

Résolution 2016-09-246

Il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2016 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour des questions.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – août 2016

Résolution 2016-09-247

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'août 2016 totalisant la somme de 171 196,39 $, en plus des salaires versés au montant de 46 880,73 $ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

ADMQ-Zone Montérégie	Colloque ADMQ - 15 septembre	150,00 $
Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 $
Benoit Patrick - Traiteur	Buffet du 14 août - comité des ainés	172,46 $
Chagnon Donald	Remboursement plaque d'adresse	20,00 $
Cloutier Bernard	Sonorisation - RV du jeudi	900,00 $
Copie du Centre-Ville inc.	Edition du Reflet d'août	748,87 $
Déchi-Tech Mobile	Destruction de boites d'archives	446,10 $
Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - juillet	2 264,67 $
Distribution DBC	Distribution du Reflet d'août	59,50 $
Durand-Gauthier Gabrielle	Animation R-V du jeudi	80,00 $
Financière Manuvie	Assces collectives - août et sept.	3 939,47 $
Fournitures de bureau Denis	Papeterie diverse	131,00 $
Geslam MS informatique	Sonicwall - service annuel	172,41 $
Groulx Clément et Yvon	Peinture toiture - HDV	5 748,75 $
Guillevin International	Fluorescents - HDV	84,33 $
Horizon Graphique	Cartes d'affaires	118,60 $
Marché Sylvain Martel	Cadeaux pour bénévoles du R/V du jeudi	245,90 $
Megaburo inc.	Frais copie	54,84 $
Ministre du Revenu du Québec	DAS de juillet 2016	9 590,20 $
Premiers répondants St-Liboire	Subvention - 4e versement	4 000,00 $
Receveur Général du Canada	DAS - juillet 2016 (taux réduit)	3 266,08 $
	DAS - juillet 2016 (taux régulier)	369,89 $
SEAO-Constructo	Addenda- asphaltage rang 7	3,94 $
Serres Beauregard (Les)	Cadeaux pour gagnants des Fleurons	200,00 $
Sogetel	Frais de tél. et fax - HDV	1 500,66 $
STE Systèmes téléphoniques	Rempl. de l'amplificateur de signal cellulaire	1 006,03 $
Synairtech 9221-2364 Québec inc.	Inspection préventive ventilation HDV - 2e visite	332,91 $
Tardif Raymond	Remboursement achat du maïs -comité ainés	40,00 $
Ville de St-Hyacinthe	Cour municipale - avril à juin 2016	1 621,50 $
Visa (Resto Le Lib)	Diner pour employés	97,95 $
Visa (Soc. Canadienne des postes)	Timbres	195,46 $
Vision Info	Refonte du site web - 50% du paiement	4 857,69 $

BIBLIOTHEQUE:

Librairie Carrefour BD inc.	Livres - biblio	1 075,99 $
Réseau Biblio de la Montérégie	Fournitures diverses	147,77 $
Sogetel	Frais tél. - Biblio	69,48 $

LOISIRS:

Hydro-Québec	141 rue Rodier (Parc des Bénévoles)	45,99 $
Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	9 936,00 $
Signal Toile, Hygiène Plus	Location toilette - Parc des Bénévoles	201,21 $

SERVICE INCENDIE:

Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 $
Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	279,87 $
Bougie Martin	Tampons d'alcool	8,94 $
Extincteurs Milton	Recharge cylindres d'air	146,02 $
Fournitures de bureau Denis	Recharge pour distributeur essuie-tout	40,23 $
Garage Luc Meunier	Entretien unité d'urgence	265,59 $
Garage Lucien Ménard	Peinture portes de coffre - unité d'urgence	412,19 $
Geslam MS informatique	Soutien informatique	77,61 $
Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	38,32 $
Sogetel	Frais de communication - caserne	335,80 $
Thibault & Associés	Entretien annuel des équipements	816,32 $

URBANISME:

Horizon Graphique	Cartes d'affaires	53,32 $

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

Aquatech	Rempl. 2 usines mai et juin + indexation	5 349,70 $
Atelier Tanguay	Remplacement souffleur - voirie	286,21 $
Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	204,48 $
Chemco inc.	Produits chimiques - aqueduc	652,91 $
Chemin de Fer St-Laurent	Entretien passages à niveau - juillet à sept.	1 662,00 $
Contrôle P.M. inc.	Projet panneau puits #2, Vérification puits 1,2,3	3 656,20 $
CST Canada	Carburant: voirie, aqueduc, eaux usées	1 020,75 $
Donais & fils inc.	Diverses pièces - aqueduc et poste Quintal	40,09 $
Elec-tro	Branch. moteur surpresseur, Vérif. poste Quintal	717,44 $
Emco	Gasket pour compteurs d'eau	28,74 $
Enviro D.L.	Compagnonnage eau potable – K .Pelchat	2 425,97 $
Exca-Vac	Réparer fuite eau potable et entr. Réseau pluv.	3 242,46 $
Faille Frédéric	Ordinateur labtop - garage	1 084,64 $
G.A.L. inc. (Excavation)	Fauchage des levées - 2e coupe	3 219,30 $
Gaucher Charles	Remboursement veste voirie	20,68 $
Groupe Cameron	Inspection rongeurs - usine eaux usées	54,53 $
Hydro-Québec	58 rue des Saules	13,32 $
	48 rue Parent	30,70 $
	110 rue des Erables	156,18 $
	44 rue Morin	81,71 $
	Eclairage public	849,25 $
Garage Luc Meunier	Entretien Ford - voirie	25,29 $
Groupe Environex	Analyses eaux usées et eau potable	470,13 $
Groupe Mega Service	Entretien Poste Quintal	2 456,83 $
	Entretien Poste Lacroix	2 892,52 $
	Entretien surpresseur - usine eaux usées	3 990,38 $
Guillevin International	Fluorescents - garage	183,96 $
Hibon inc.	Remplacement d'un surpresseur - eaux usées	8 327,65 $
Horizon Graphique	Cartes d'affaires	53,32 $
Hydro-Québec	110 Terrasse Bagot	1 925,62 $
IPL inc.	15 bacs à ordures	1 004,60 $
Laplante Sylvain	Remb. permis pour application de pesticides	180,00 $
Marché Pierre Deslandes inc.	Insecticide - garage	27,52 $
Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau, sacs à ordure - garage	32,27 $
Martech	Panneaux de signalisation	3 329,74 $

Myrroy inc.	Balayage des rues	574,88 $
Paysagement Benoit & frères	Entretien gazons - 4e versement	1 437,19 $
Pelchat Karl	Fr. dépl. tournée des usines	18,40 $
Petroles Irving	Carburant - voirie	215,65 $
Prolabec	Bechers - usine d'eau potable	123,31 $
Québec Linge	Location de vêtements - travaux publics	240,31 $
Rawdon Métal	Pièces pour réparer support à vélos	63,24 $
Régie Interm. d'Acton et maskoutains	Ordures et redevances - juillet et août	18 341,52 $
	Recyclage - juillet et août	6 896,14 $
	Organique - juillet et août	9 616,90 $
	Programme vidange inst. septiques	173,04 $
	Quote-part - 3e versement	5 134,25 $
Scellements J.F. inc.	Scellements fissures des rues	19 087,19 $
Sogetel	Frais tél. - épuration	144,73 $
	Frais tél. - aqueduc	122,26 $
	Frais tél. - garage	133,46 $
St-Germain Egouts & Aqueducs	Pièces pour réparer puisards du réseau pluvial	1 127,56 $
Toiles Picard (Picard Marine)	Remplacement de la chaloupe - eaux usées	1 260,13 $
Visa (Bureau en gros)	Achat d'une souris d'ordinateur - garage	32,06 $
Wurth Canada Ltée	Peinture et nettoyant - garage	349,12 $
	TOTAL DES COMPTES PAYÉS	**171 196,39 $**
Salaires versés	août	46 880,73 $

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2016-09-248

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 132 217,00 $ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

ADMINISTRATION:

Ministre des finances	2e versement - service de la S.Q.	132 217,00 $
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	**132 217,00 $**

3.3 Règlement #288-16 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux –

Résolution 2016-09-249

ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE SAINT-LIBOIRE

Attendu que la Municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

Attendu que la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

Attendu que cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que la Municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Yves Winter qui a aussi présenté le projet de règlement lors de la séance du 9 août 2016;

Attendu qu'un avis public a été publié le 10 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté ;

Attendu que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code Municipal ;*

Attendu que les principales valeurs de la Municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce Code d'éthique et de déontologie sont :

1° l'intégrité des membres du Conseil de la Municipalité;

2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre du Conseil de la Municipalité;

3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;

4° le respect envers les autres membres du Conseil de la Municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;

5° la loyauté envers la Municipalité;

6° la recherche de l'équité;

Attendu que les valeurs énoncées dans le Code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables;

Attendu que les règles prévues au présent Code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

1° toute situation où l'intérêt personnel du membre du Conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;

2° toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2);

3° le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le présent règlement soit adopté et qu'il y est décrété ce qui suit :

- **Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.**

3.4 Règlement #289-16 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Résolution 2016-09-250

ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

Attendu que la Municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

Attendu que la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

Attendu que cette loi modifie la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et nécessite que la Municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Nadine Lavallée qui a aussi présenté le projet de règlement lors de la séance du 9 août 2016;

Attendu qu'un avis public a été publié le 10 août 2016, résumant le contenu du projet de règlement et indiquant le lieu, la date et l'heure de la séance où le règlement doit être adopté ;

Attendu que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du *Code Municipal ;*

Attendu que les valeurs de la Municipalité en matière d'éthique sont :

1° l'intégrité des employés municipaux ;

2° l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la Municipalité ;

3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;

4° le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la Municipalité et les citoyens ;

5° la loyauté envers la Municipalité ;

6° la recherche de l'équité.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le présent règlement soit adopté et qu'il y soit décrété ce qui suit :

- **Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance en se présentant, pendant les heures habituelles d'ouverture, au Bureau de la Municipalité situé au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.**

3.5 Règlement #290-16 abrogeant le règlement 275-15 et établissant les dispositions concernant le stationnement et la circulation sur les chemins publics de la municipalité et autorisant certaines personnes à émettre des constats d'infraction

Avis de motion

Résolution 2016-09-251

Avis de motion est donné par le conseiller Yves Winter à l'effet que lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera avec dispense de lecture, le règlement numéro 290-16 *abrogeant le règlement 275-15 et établissant les dispositions concernant le stationnement et la circulation sur les chemins publics de la municipalité et autorisant certaines personnes à émettre des constats d'infraction.*

Ce règlement vise à établir des dispositions concernant le stationnement et la circulation sur les chemins publics de la municipalité et autorise certaines personnes à émettre des constats d'infraction.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent par conséquent à sa lecture lors de l'adoption.

3.6 Fin de l'entente - Québec Linge (uniformes)

Résolution 2016-09-252

Considérant l'offre de Québec Linge, service d'uniformes en date du 28 septembre 2015 ;

Considérant la résolution 2016-02-55 octroyant la location de vêtements de travail à Québec Linge ;

Considérant l'insatisfaction des employés et du conseil municipal quant à la procédure, l'entretien et la façon de traiter les diverses communications téléphoniques ou par courriel ;

En conséquence, il proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à l'entente avec Québec Linge et ce, en date de ce jour, soit le 6 septembre 2016 et de les informer de venir reprendre leurs uniformes en notre possession, sans autre avis ni délai.

Offre pour uniformes de travail

Résolution 2016-09-253

Considérant que le conseil désire que ses employés de voirie soient vêtus convenablement et aux couleurs de la Municipalité ;

En conséquence, il proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et le directeur des travaux publics à rencontrer le représentant d'une compagnie de vêtements de travail pour nous offrir une soumission pour habiller nos employés des travaux publics, moyennant un budget d'environ 400$ par employé et d'en effectuer le paiement. À noter que pour les années subséquentes, les vêtements seront changés, au besoin, selon la recommandation du directeur des travaux publics et l'accord de la directrice générale.

3.7 Programme AIRRL – réfection d'une partie de la route Quintal et partie de la route Saint-Patrice / mandat au service d'ingénierie de la MRC

Résolution 2016-09-254

Considérant que le Ministère des Transports a confirmé à la Municipalité l'octroi d'une subvention pouvant atteindre jusqu'à 50% des coûts de réalisation pour la réfection de pavage d'une partie des routes Quintal et Saint-Patrice;

Considérant qu'il y a lieu de mandater le service d'ingénierie de la MRC, en l'occurrence monsieur Jean-Sébastien Bouvier afin de préparer les plans, devis, appel d'offres et surveillance dans ces deux dossiers de réfection de pavage ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'ingénierie de la MRC, en l'occurrence monsieur Jean-Sébastien Bouvier selon son offre de services pour plans, devis, appel d'offres et surveillance au montant d'environ 8 682,50 $ par dossier et de rembourser tous les frais inhérents à la présente. À noter que ces frais sont prévus au programme AIRRL et feront partie de la demande de remboursement.

3.8 Correctifs à apporter aux quatre puits municipaux ainsi qu'à l'usine de traitement d'eau potable et d'épuration des eaux et demande de programmation de travaux « révisée » de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Résolution 2016-09-255

Considérant que des correctifs doivent être apportés aux puits municipaux afin d'obtenir leur plein rendement de plus que certains correctifs à l'usine d'eau potable et des eaux usées;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter les frais reliés à ces correctifs à la programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que tous les frais reliés aux quatre puits et aux correctifs de l'usine d'eau potable et des eaux usées soit la somme d'environ 100 000 $ soit ajouté à la programmation de travaux de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ;
- d'autoriser l'appropriation de la somme de 100 000 $ détenue au fonds de roulement pour couvrir les frais reliés aux travaux des 4 puits et aux correctifs de l'usine d'eau potable et des eaux usées en attendant le remboursement de la TECQ 2014-2018 ;
- de rembourser cette somme provenant du fonds de roulement par deux versements de 50 000 $ par année, pendant 2 ans et ce, débutant en 2018, si besoin est de s'approprier cette somme.

3.9 Approbation de la programmation de travaux « révisée » de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Résolution 2016-09-256

Attendu qu'il y a lieu d'annuler la résolution numéro 2016-06-167 et de passer celle-ci ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Municipalité de Saint-Liboire doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Que la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité de Saint-Liboire atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

3.10 Semaine Québécoise de réduction des déchets 2016 - Proclamation

Résolution 2016-09-257

Considérant que l'édition 2016 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets", se déroulera cette année du 15 au 23 octobre*;*

Considérant que la *Municipalité de Saint-Liboire* juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la *Municipalité de Saint-Liboire* proclame la semaine du 15 au 23 octobre 2016, "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

3.11 Premier décompte – contrat travaux de réfection de pavage partie du 7e Rang – demande de subvention au MTQ

Résolution 2016-09-258

Considérant que les travaux de pavage d'une partie du 7e Rang ont été effectués par Pavages Maska inc., et ce, selon le contrat ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Jean-Sébastien Bouvier de procéder au paiement du premier décompte à Pavages Maska inc. au montant de 157 745,54 $ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement;
- d'autoriser le paiement des coûts relatifs à ce contrat en affectant une somme de 24 068,54 $ à même le surplus accumulé affecté à « réfection des voies publiques » afin de procéder audit paiement ;
- qu'un montant de 113 677 $ nous a été confirmé par le ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports par son programme de Réhabilitation du réseau routier local, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local et servira à rembourser une partie du montant de la facture de Pavages Maska inc. au montant de 157 745,54.

3.12 Demande de subvention au Ministère des Transports – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Résolution 2016-09-259

Considérant que les travaux de pavage d'une partie du 7e Rang ont été effectués selon le contrat octroyé;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du 7e Rang pour un montant subventionné de 17 000 $ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

3.13 Fibre optique – demande des résidents du chemin de la Berline

Dossier reporté par manque d'information.

3.14 Demande pour installation d'un système de télécommunication de sécurité

Résolution 2016-09-260

Considérant qu'une rencontre a été tenue le 17 août dernier avec un directeur de CAUCA, Eugène Poirier, TPI de la MRC, Martin Bougie, capitaine du SSI de Saint-Liboire, Sylvain Laplante, directeur des travaux publics, le Maire et la Directrice générale quant à l'installation d'un système de sécurité « back-up » pour télécommunication d'urgence au niveau de la MRC des Maskoutains ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter que soit installé ici à Saint-Liboire le système de sécurité « back-up » de CAUCA que ce soit à la caserne incendie ou dans les locaux de l'hôtel de ville, et ce, sans aucuns frais de la part de la Municipalité et que tous les coûts reliés à cette installation ou coûts de fonctionnement, entretien ou autres soient défrayés soit par CAUCA ou par la MRC des Maskoutains.

3.15 Demande d'appui de la Municipalité Les Escoumins – Obligations prévues à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable / obligation municipale

Résolution 2016-09-261

Considérant que la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec prévoit des obligations pour les municipalités qui n'ont pas atteint les objectifs visés par ladite stratégie;

Considérant que les municipalités qui n'ont pas atteint les objectifs prévus à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable doivent, avant le 1er septembre 2017, effectuer des recherches de fuites à leur réseau d'eau potable, y effectuer les réparations, ainsi que déterminer le type de compteur d'eau potable à installer dans tous les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés, municipaux, ainsi que dans un échantillon déterminé d'immeubles résidentiels, pour ensuite acquérir et installer lesdits compteurs;

Considérant que les obligations municipales à respecter nécessitent des ressources financières importantes de la municipalité;

Considérant que les municipalités n'ont pas les ressources financières appropriées pour effectuer lesdites acquisitions et travaux;

Considérant qu'il n'est prévu aucun programme de subvention pour aider les municipalités au financement desdites acquisitions et travaux;

Considérant qu'il ne peut être requis des propriétaires des bâtiments visés et pour lesquels des compteurs doivent être installés à débourser des frais pour ce faire, alors que les autres propriétaires de la municipalité n'y seront pas tenus;

Considérant qu'en date du 4 avril 2016, la Municipalité de Les Escoumins a adopté et adressé au MAMOT une résolution par laquelle elle requiert de celui-ci la mise en place d'un programme de subvention pour aider financièrement les municipalités qui devront, avant le 1er septembre 2017, procéder à l'inspection de leur réseau d'eau potable pour y déceler les fuites et les réparer, ainsi qu'à déterminer, acquérir et installer des compteurs d'eau dans tous les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés, municipaux et un échantillon déterminé de résidences de la municipalité;

Considérant que l'appui de toutes les municipalités est nécessaire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Liboire appuie la Municipalité des Escoumins dans leur demande par l'adoption de cette résolution transmise aux ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire requérant la mise en place d'un programme de subvention pour aider les municipalités à financer les travaux de recherche et de réparation des fuites au réseau d'eau potable et pour la détermination du type de compteur d'eau, leur acquisition et installation dans les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés, municipaux et de résidences déterminées de son territoire, et ce, avant le 1er septembre 2017.

3.16 Projet de réforme des laboratoires médicaux - OPTILAB

Résolution 2016-09-262

Considérant que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) a récemment saisi le conseil municipal de Saint-Liboire des enjeux reliés aux récentes décisions prises par le gouvernement du Québec notamment en matière de finances publiques et de santé et services sociaux;

Considérant le projet Optilab qui vise la centralisation des laboratoires médicaux des hôpitaux de la Montérégie vers Longueuil;

Considérant la perte de la proximité des services à la population ainsi que leur éloignement suite à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux en cours;

Considérant que ces réorganisations touchent aussi les professionnels et techniciens oeuvrant dans la région notamment, mais non limitativement de la façon suivante : épuisements professionnels, diminution de la qualité de vie au travail et exode des travailleurs et travailleuses vers les grands centres urbains;

Considérant qu'en vertu de ce qui précède, les conséquences économiques dans la région de la Montérégie et plus précisément sur la municipalité de Saint-Liboire et sa région seront importantes;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire est préoccupée quant à son avenir en regard de ces différentes politiques gouvernementales et entend protéger les services publics et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal appuie les démarches de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) afin de protéger les acquis, les emplois ainsi que la qualité de vie et les services offerts à la population de la municipalité de Saint-Liboire et invite la MRC à adopter la présente résolution.

3.17 Offre de services Monty Sylvestre

Résolution 2016-09-263

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre,

conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les termes de l'offre datée du 29 août 2016.

3.18 Offre d'emploi – secrétaire à l'administration / greffe

Résolution 2016-09-264

Considérant que l'adjointe à la direction, madame Christiane Messier a fait part au Conseil de son intention de terminer son emploi, à la fin de l'année, soit le ou vers le 31 décembre 2016 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à aller en offre d'emploi sur Québec Municipal et **dans les journaux de la région Le Clairon et La Pensée de Bagot**, de passer les entrevues avec les membres du comité « embauche », que soit sélectionné la personne la plus apte à exercer cette fonction et de faire entériner le tout à la prochaine séance du conseil, et d'effectuer le paiement des publicités à cet effet.

3.19 Paiement décompte progressif #4 – pavage des rues Gabriel, Pâquette et Godère

Résolution 2016-09-265

Considérant la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Jean-Sébastien Bouvier de la MRC des Maskoutains du décompte progressif #4 du pavage des rues Gabriel, Pâquette et Godère;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur, monsieur Jean-Sébastien Bouvier de procéder au paiement du décompte #4 à Pavages Maska inc. au montant de 3 969,60 $ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier n'y fut discuté.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Achat de pneus pour la chargeuse pelleteuse

Résolution 2016-09-266

Considérant que les deux pneus arrière de la chargeuse pelleteuse auraient dû être changés en même temps que ceux d'en avant car ils sont très usés et même fendus;

Considérant les deux soumissions reçues;
En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à faire l'achat de deux pneus pour la chargeuse pelleteuse chez OK Pneus, Centre du Pneu Upton inc. tel que la soumission datée du 22 août 2016 au montant d'environ 1 523 $ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5.2 Entretien et réparation du camion 10 roues Sterling

Résolution 2016-09-267

Considérant que le camion 10 roues Sterling a bien besoin d'entretien et de réparation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'entretien et aux réparations d'usage chez Camions Freightliner et Sterling Drummondville inc. tel que leur soumission datée du 19 août 2016 au montant d'environ 7 347 $ plus 1 862 $ toutes taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

5.3 Achat d'un laser pour la voirie

Résolution 2016-09-268

Considérant que le département de la voirie a fréquemment besoin d'un laser pour exécuter leurs différentes tâches;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un laser pour le département de la voirie de la compagnie Geo Shack, selon sa soumission datée du 2 septembre 2016 au montant d'environ 1 000 $ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Remplacement de la sonde du puits #4 – Contrôle PM inc.

Résolution 2016-09-269

Considérant que la sonde du puits #4 a besoin d'être remplacée, cette dernière n'étant plus fonctionnelle;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Contrôle PM inc. au montant d'environ 3 081 $ plus les taxes applicables pour procéder au remplacement de la sonde du puits #4, selon sa soumission datée du 15 août 2016 et d'en effectuer le paiement.

6.2 Panneau de contrôle pour le poste de pompage Lacroix

Résolution 2016-09-270

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'installation d'un panneau de contrôle pour le poste de pompage Lacroix;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Élec-Tro selon sa soumission datée du 22 août 2016 au montant d'environ 5 883 $ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant sera assujetti au programme de la TECQ 2014-2018.

6.3 Formation donnée par G.E. à l'usine de filtration d'eau

Résolution 2016-09-271

Considérant qu'il y a lieu que soient formés nos employés (Patricia, Karl, Charles et Sylvain) à l'usine de filtration d'eau par la compagnie General Electric afin de bien comprendre tout le système provenant de leur compagnie, soit les parties mécanique et électrique installées à l'usine de filtration d'eau;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé de la conseillère Guylaine Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter la soumission de General Electric pour formation à l'usine de filtration de nos employés, selon leur offre datée du 23 août 2016 au montant d'environ 4 960 $ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement, ***le tout conditionnellement à la réception de la soumission traduite en français le ou avant le 14 septembre 2016***. À noter que la formation devrait se donner les 21, 22 et 23 septembre prochains.

6.4 Achat de 2 licences d'exploitation à l'usine d'eau potable

Résolution 2016-09-272

Considérant qu'il y a lieu de faire l'achat de 2 nouvelles licences de logiciel d'exploitation afin de doubler la capacité actuelle du logiciel « Simplicité » qui contrôle toutes les données de l'usine d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Cadence Automatisation inc. en date du 30 août 2016 au montant d'environ 4 625 $ taxes incluses et d'en effectuer le paiement. À noter que ce montant sera assujetti au programme de la TECQ 2014-2018.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 31 août 2016, des permis et certificats émis est déposée représentant vingt-cinq (25) permis pour un montant total de 1 339 908 $ par la directrice générale séance tenante.

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier n'a été discuté.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Guylaine Morin : Comité de la Rivière Noire

Madame Johanne Grégoire : Aucun

Monsieur Yves Winter : Épluchette de maïs des aînés, Saint-Liboire en Fête (17 juin 2017), Comité des Aînés, Expo-Champs, Buffet des Aînés (8-10-2016)

Madame Nadine Lavallée : Saint-Liboire en Fête, Coin des Zados (à venir…)

Monsieur Claude Vadnais : Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (gestion des boues, budget, gestion des terrains contaminés, ouverture de poste PGAMR)

Monsieur Nicolas Proulx : Loisirs (réfection terrain de soccer, camp de jour, hockey, souper homard 10 juin 2017)

Monsieur Denis Chabot : MRC des Maskoutains, Expo-Champs

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 10 août au 6 septembre 2016 a été remise à chaque membre du conseil.

12. DIVERS

Aucun dossier n'y a été discuté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2016-09-273

Il a été proposé par la conseillère Guylaine Morin, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 21 h 02.

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 octobre 2016 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

Le Loft
café billard & terrasse

- Café internet
- Tables de billard / JEUDIS billard
- Tables d'hôtes et menu Bistro
- Spectacles
- Réceptions privées et évènements

Programmation des prochaines semaines!

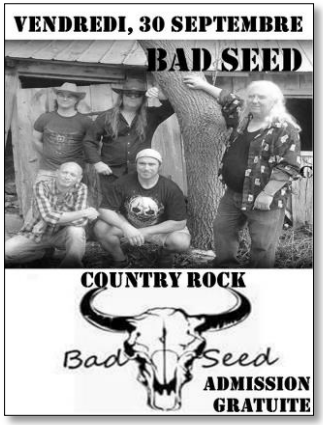

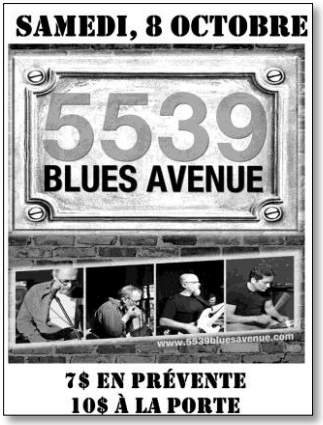

Le Lof!!
La place de party à
St Valérien et ses environs!!!

Suivez nous sur Facebook pour plus de détails!

Vous avez besoin d'une super place pour vos partys des fêtes?
Compagnies, fêtes de famille: capacité de 150 personnes!
Le Loft est disponible pour vous accueillir! Plus de 70 thèmes de décors!
Réservez votre date dès maintenant!

962 chemin de Milton (voisin de la Mairie), Saint-Valérien-de Milton
Tél: 450·549·3698 / www·leloft·ca / Facebook: le loft-café billard

Les Serres Beauregard inc.

135, Rang Charlotte
Saint-Liboire QC
J0H 1R0
T 450.793.2765
F 450.793.2580

Plantes d'intérieur

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Jean-Yves Tremblay
arpenteur-géomètre

☎ 450-771-4224

735, avenue Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe,
Québec J2S 5G6
Télécopieur : 450-771-4037
Courriel : jytremblay@arpgeo.ca

Me Nathalie Dauphinais, LL.B., D.D.N.
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

140, Carré du Boisé, St-Liboire
(Québec) J0H 1R0

Téléphone: (450) 793-2936
Télécopieur: (450) 793-2080

GÉRARD DION & FILS inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
FERME-COMMERCE
INDUSTRIE-RÉSIDENCE
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL
ÉLECTRIQUE NEUF ET USAGÉ
Pierre et Serge Dion
154, St-Patrice
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
Tél.: 450.793.4481
1 800.808.4481
Fax: 450.793.4485

R.G.N.M.
Services S.E.N.C.
Ébénisterie,
Reproduction & Restauration
de meubles antiques
450.793.4012
1615, rang St-Édouard
Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0

Excavation
Sylvain Plante
et Fils Inc.
R.B.Q. 8102-7773-03
217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0
TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V
Sylvain : 450 793-2534 *Bur. : 450 793-2535*

Anne
la petite cordonnière
95 St-Joseph St-Liboire
J0H 1R0 Québec
450-793-4944
lucanne.ls@hotmail.com

Heures d'ouverture
Mardi au Vendredi
9:00 à 18:00 heures
Samedi de 9:00 à 14:00

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

GARAGE G&D

Débosselage & Peinture
Perforation • Rouille • Retouche
Autos & Camions • Estimation gratuite
450 793-2324
198, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0

GARAGE G&D

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Freins • Injection • Suspensions
Automobiles de toutes marques • Voitures haute performance
Ventes & Achat • Autos & Camions
450 793-2324 • 198, Rg St-Georges, St-Liboire, QC J0H 1R0

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !

Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.

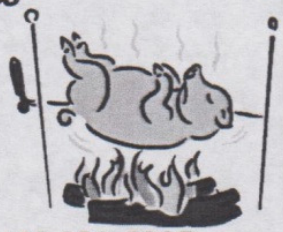

70 rte Quintal, Saint-Liboire, J0H 1R0
courriel : bernardbenoit@hotmail.ca Bernard: 450 793-2010 Patrick 450 230-5007

Maryse Morin
Courtier immobilier agréé
maryse.morin@viacapitale.com
450 250 0555
viacapitaleaffaires.com
1906,rue des Cascades, bureau 203
Saint-Hyacinthe Québec J2S 3J5
F 450 250 0556
viacapitale AFFAIRES immobilière
>> On connaît le marché

Pharmacie Nicolas Borri
Pharmacien propriétaire
Nicolas Borri
54 St-Patrice
St-Liboire (QC)
J0H 1R0
T (450) 793-4466
F (450) 793-4861
Lun. Mar. Vend. 9h30 à 18h00
Mer. Jeu. 9h30 à 20h00
Sam. 9h30 à 17h00
Dim. Fermé
Livraison gratuite
membre affilié à Proxim

Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc
2740 Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe, Qc
J2R 1P8
Tél:(450)773-3408
Fax: (450)773-9753
André Leroux
Président
RBQ2310-0340-16

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE !
Cet espace est disponible
pour vous faire connaître davantage.
Appelez votre bureau municipal.
450.793.2811

Massothérapie et Esthétique Jocelyne Laplante
Certificat cadeau disponible
reçu d'assurance

- Massage suédois
- Massage aux pierres chaudes
- Enveloppement corporel
- Facial
- Épilation à la cire
- Maquillage etc.

17, rue Quintal, Saint-Liboire
Prendre rendez-vous au 450-793-4551

constructions DESLANDES
450-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0
RBQ 2864-2908-53

www.campinglaliberte.com
CAMPING PLAGE La Liberté
PROPRIÉTAIRES
Jean-Yves et Huguette Fontaine
345 sites enchanteurs
...à découvrir!
129, rang Charlotte, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél.: 450 793-2716

Salon Ginette Robert
Coiffure pour toute la famille
Jeudi - vendredi - samedi
450 793-4664
jgrobert@hotmail.com
73, rue Gabriel
Saint-Liboire, QC
J0H 1R0

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Luc Bergeron
CPA auditeur, CGA

MALLETTE

450, avenue Saint-Joseph
Saint-Hyacinthe QC J2S 8K5

1 888 465-0377

T. 450 774-7165, poste 2232
C. 450 278-5984
F. 450 774-1589
@ luc.bergeron@mallette.ca

TIAG | Mallette est membre de TIAG, une alliance internationale de cabinets comptables indépendants.

Cabinet indépendant affilié à Mallette S.E.N.C.R.L. **mallette.ca**

CENTRE PROFESSIONNEL MULTIMÉDIA ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES

info@megacopie.com

Photocopie
Imprimerie

MÉGA Copie

T 450.773.5877
1 800 337.5877
F 450.773.5977

1456, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe QC J2S 2J6

www.megacopie.com

Resto Pub le Lib
126, rue Saint-Patrice
Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

Livraison (450)793-4429
Bureau (450)793-4430
Fax (450)793-4439
restaurantlelib@ntic.qc.ca

Mathieu St-Onge

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3

ENTRETIEN SAISONNIER

JOCELYN LAPALME

Déneigement - Fauchage - Labour - Excavation
Nivellement - Bois de chauffage - Divers

Tél: 450.793.4628

1185, rang St-Édouard, St-Liboire, Qc J0H 1R0

---

aux p'tits soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxptitssoins.com

450 771-0605

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

Ferme Cerpajo inc.

Travaux à forfait & Déneigement

Patrice Dion

158 rang Charlotte
Saint-Liboire, Québec
J0H 1R0
Bureau 450-793-2774
Fax 450-793-2798
Cell 450-771-8305
Courriel patricedion@gsig-net.qc.ca

RBQ : 8002-8884-09

info@pmmorin.com • www.pmmorin.com

Pascal Morin: 450.278.4275
Francis Morin: 450.278.4279

AVANTAGE EXCLUSIF AUX MEMBRES

AVANTAGEUX POUR NOUS TOUS

Des avantages exclusifs parce que nos membres sont exclusifs. Un siècle déjà que Desjardins prend part à la vie de ses membres en leur procurant de nombreux avantages : éducation financière, accessibilité, investissements dans les collectivités... Ces avantages exclusifs prennent aussi la forme de remises, de rabais, de bourses.
Particuliers et entreprises, c'est pour vous. Profitez-en.
desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse du Plateau maskoutain

Heures d'ouverture

Siège social et Centre de services

lundi, mardi, mercredi :	**de 10 h à 15 h**
jeudi :	**de 10 h à 20 h**
vendredi :	**de 10 h à 16 h**

Siège social :

151, rue Gabriel
Saint-Liboire QC J0H 1R0
Tél. : 450-793-4491
Fax : 450-793-4905

Centre de services :

1199, rue Principale
Saint-Dominique QC J0H 1L0
Tél. : 450-773-1359
Fax : 450-773-5489

Courriel : caisse.t90004@desjardins.com